

APPEL A CANDIDATURES

3 SUPPORTS DE FORMATEUR ECOLE INCLUSIVE, MIS A DISPOSITION (MAD) DE L'INSPE DE LA REUNION

PILOTE : Monsieur Jean-François SALLES, IA-DAASEN

PROFIL des supports : il est attendu de chaque candidat

- une certification Ecole Inclusive (CAPPEI, CAPA-SH, C2A-SH)
- une expérience de l'enseignement spécialisé
- une connaissance approfondie des enjeux de l'Ecole Inclusive, des textes officiels, des élèves à besoins particuliers
- de bonnes connaissances didactiques et des outils relatifs à l'enseignement spécialisé
- une capacité à travailler en équipe, à s'organiser, à prendre des responsabilités.

Un CAFIPEMF, un CAFFA, une expérience de formation d'adultes ou un master serait des atouts supplémentaires.

Missions :

Au sein de l'équipe académique Ecole Inclusive, les formateurs recrutés assureront prioritairement les enseignements de préparation du CAPPEI. Des interventions ponctuelles pourront être dispensées au sein des Unités d'Enseignement, en master MEEF (Bloc UE1- Ecole inclusive).

Principales missions

- assurer les enseignements relatifs au cadre institutionnel de la formation CAPPEI en lien avec de l'analyse de pratiques professionnelles
- assurer le suivi de mémoires en vue de l'examen
- assurer les visites et le suivi dans l'établissement d'affectation du stagiaire
- collaborer et/ou coordonner l'organisation de la formation, participer aux réunions et/ou aux commissions
- assurer d'éventuelles interventions en formation continue des enseignants premier ou second degrés dans le champ de l'ASH.

Modalités d'exercice :

Les trois supports proposés sont à temps partagés : deux à 2/3 temps (254 heures) et un à mi-temps (192 heures). Les candidats conservent leur autre temps de service sur leur poste en établissement. La prise de fonction est prévue à la rentrée 2021.

Les activités relatives aux supports de formateurs Ecole Inclusive se dérouleront sur les deux sites de l'INSPE (Saint Denis et Tampon). Un support sera plus spécialement implanté au site sud (Le Tampon).

Modalités de recrutement :

Les candidatures dûment remplies et signées par le (la) candidat(e) seront composées d'une lettre de motivation, d'un CV et du dernier arrêté d'échelon du (de la) candidat(e).

Ces candidatures doivent être retournées au plus tard le **mercredi 19 mai 2021** par mail à madame Sylvette LEMAIRE, assistante de direction de l'INSPÉ à l'adresse suivante : marie-sylvette.lemaire@univ-reunion.fr

pour une audition potentielle dans la semaine du 24 au 28 mai 2021, à l'INSPÉ de l'académie de La Réunion, site de Bellepierre.

Si votre dossier est retenu, un courriel précisera la date et l'horaire auxquels vous serez convoqué(e).

Les demandes de renseignements d'ordre administratif sur ces recrutements peuvent être adressées au secrétariat de monsieur l'IA- DAASEN : ce.ia974@ac-reunion.fr.

Procédure d'affectation : Après avoir examiné les candidatures (sur dossier, phase 1 puis, lors d'auditions potentielles, phase 2), la commission mixte Rectorat / INSPE établira une liste de classement de quatre noms au plus, pour chaque affectation offerte, liste qu'elle transmettra conjointement à la Rectrice de l'Académie de La Réunion et au Président de l'Université. Madame La Rectrice proposera la nomination du candidat retenu pour chacun de ces supports à l'Inspecteur d'Académie de La Réunion (IA-DAASEN).

Un avis favorable de la commission conjointe académie-INSPE déclenchera une proposition de mise à disposition pour une année avec possibilité de renouvellement.